



CHARTRE DE L'ADHERENT

DU BADMINTON ASSOCIATION DE CORNEBARRIEU (BAC)

Dès lors que la cotisation d'adhésion au Badminton Association de Cornebarrieu a été acquittée, le/la joueur (-euse) de Badminton devient membre de l'Association à part entière.

Dès que son dossier d'inscription est validé et payé, l'adhérent/-e se doit, de facto, de respecter l'ensemble de la « Charte de l'Adhérent ».

1. Seuls les adhérents du BAC ont accès aux salles ESPC et Ambrits (exception faite des personnes venant faire un essai, des parents accompagnant leurs enfants ou des invités dont la présence a été validée par les membres du Bureau).
2. Dès votre adhésion enregistrée, vous choisissez une place dans un créneau spécifique (hors créneau du dimanche) et vous êtes prioritaire sur celui-ci. Vous pouvez toutefois venir à d'autres créneaux si ceux-ci ne sont pas complets. D'une année sur l'autre, vous serez prioritaire sur le créneau sur lequel vous étiez inscrits.
3. Pour indiquer votre présence à un créneau, il faut impérativement s'inscrire dans le registre de présence qui se trouve sur le site internet du BAC (www.badminton-cornebarrieu.fr, onglet registre de présence), 24h avant. L'inscription se fait dans la colonne verte si c'est votre créneau d'inscription et dans la colonne jaune si vous allez sur un autre créneau. Il est interdit d'inscrire d'autre nom que le vôtre. Si aucune inscription n'est faite 24h avant dans un créneau, celui-ci est alors annulé ou si la colonne verte réservée aux joueurs du créneau est complète, il n'est pas la peine de venir pour ne pas prendre de place inutilement. Il faudra bien vérifier l'affluence le jour même pour les gens hors créneau d'inscription.
4. Les joueurs mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents dès lors qu'ils se trouvent en dehors du gymnase ou en dehors des créneaux encadrés par notre entraîneur. Ainsi, il convient aux parents ou autre responsable légal d'amener son enfant dans le gymnase et de venir le récupérer à la fin des créneaux d'entraînements. A l'inscription, une décharge signée par les deux responsables légaux peut être signée (présente dans le dossier d'inscription) pour exempter cette responsabilité.
5. A l'arrivée au début de créneau ou à la fin de celui-ci, vous devez participer au montage et démontage des terrains (poteaux, filets, ramassage des volants utilisés) comme l'ensemble des adhérents présents. Il appartient à l'ensemble des joueurs, via la responsabilité collective des adhérents du créneau de laisser les gymnases, les gradins et les espaces de convivialité propres.
6. Si des gens attendent dans les gradins à l'ESPC ou sur le bord du terrain aux Ambrits alors que tous les terrains sont occupés, les matchs ne pourront excéder 2 sets.
7. A la fin de vos matchs, l'ensemble des joueurs/joueuses doivent quitter le terrain utilisé et retourner dans les gradins (pour l'ESPC) ou à côté des terrains (pour les Ambrits). Aucune

monopolisation des terrains par un même groupe de joueurs/joueuses ne sera permise et les joueurs dans les gradins patienteront ainsi le moins possible.

8. Chaque joueur/joueuse doit apporter ses propres volants sur le terrain. Les volants ne sont pas fournis par le club. Un partage équitable doit être fait entre les joueurs/joueuses engagés. Le BAC essaie de vous faire profiter tout au long de l'année de tarifs très avantageux sur une sélection de volants.
9. Le BAC est une association sportive dirigée par des bénévoles. Les adhérents, via les assemblées générales électorales ayant lieu tous les 3 ans, élisent les membres du Bureau (tous uniquement bénévoles). Les membres du Bureau font au mieux pour mener une politique juste et équitable pour l'ensemble des adhérents du BAC. L'Association se veut chaleureuse en offrant à deux publics différents, qui sont les loisirs et les compétiteurs, les moyens de pratiquer leur sport. De plus, c'est une association à l'écoute, par le biais des mails, slack, vous pouvez faire remonter vos remarques et idées à tout moment. Tous les adhérents doivent se sentir libre de contacter les membres du Bureau à n'importe quel moment. Vous êtes également les bienvenus pour apporter votre contribution et aide dans un projet qui vous tient à cœur.
10. Un club ne peut fonctionner que par du bénévolat. Vous pouvez donc aider votre club de multiples façons : aide à la préparation des tournois (internes et officiels), aide lors des tournois, aide sur les créneaux, responsable d'un créneau (ouverture et fermeture du gymnase), organisation d'évènements pour les adhérents (sorties, après-midi jeux etc. ...) la liste est loin d'être exhaustive. Toute aide est bonne à prendre et sera très appréciée.
11. Il se peut que lors d'évènements internes ou officiels, le BAC prenne des photos de ses adhérents dans un but non commercial. Sauf indication explicite de votre part dans le dossier d'inscription, nous considérons que vous nous autorisez à poster des photos sur notre site internet, notre page Facebook et sur Slack.
12. Le Badminton est un sport de fair-play et de respect envers les autres, envers l'association et son bureau, et chaque chose qui s'y rapporte. Il est attendu de l'ensemble des adhérents qu'ils aient un comportement respectueux. Un comportement inapproprié fera l'objet d'une sanction à l'initiative du bureau pouvant aller jusqu'au non renouvellement de la licence voire l'exclusion si c'est en cours d'année.

L'ambition de votre club est de nous faire passer à tous une excellente saison tous ensemble entre partage et convivialité.

Le BAC est votre club ! notre club !

LE BADMINTON ASSOCIATION DE CORNEBARRIEU